



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-neuvième session

Rome, 30 septembre - 4 octobre 2024

Transposer à plus grande échelle l'approche «Une seule santé» au moyen d'une approche intégrée de la gestion des crises dans la filière alimentaire, des systèmes agroalimentaires et de la santé des écosystèmes

Résumé

La présente proposition constitue un cadre intégré, portant sur tous les risques, qui permet de transformer les systèmes agroalimentaires au moyen d'une approche globale «Une seule santé» visant à réduire les risques de menaces biologiques pesant sur les systèmes de production alimentaire et la santé des écosystèmes, à renforcer la résilience, à remédier aux vulnérabilités et à promouvoir des pratiques favorisant la durabilité environnementale, avec une large participation des parties prenantes. Elle décrit les progrès accomplis dans l'application d'approches intégrées pour gérer, au titre du domaine prioritaire du Programme de la FAO consacré à l'approche «Une seule santé», les menaces qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires et propose des mesures et des voies à suivre pour appliquer l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires au service de la santé et de la sécurité alimentaire mondiales. À cet égard, les principales responsabilités de la FAO concernent la prévention en amont, les systèmes d'alerte rapide et la surveillance, l'évaluation des risques, la gestion et la communication, la coordination multisectorielle dans le cadre de la préparation et de l'intervention rapide et la mobilisation des communautés.

Le présent document met également en lumière les progrès accomplis dans la collaboration avec les autres organisations de l'Alliance quadripartite (Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE], Organisation mondiale de la Santé [OMS] et Organisation mondiale de la santé animale [OMSA]) et montre qu'il est important de poursuivre ces travaux afin de renforcer la mise en œuvre de l'approche multisectorielle visant à lutter contre les menaces sanitaires à l'interface homme-animal-plante-environnement dans le cadre du Plan d'action conjoint quadripartite «Une seule santé».

Dans le présent document, le Comité est invité à donner des indications quant à la manière dont la FAO peut renforcer et intensifier son appui sur le plan technique et en matière d'investissement afin d'aider les membres à gérer les risques biologiques dans l'ensemble des secteurs agroalimentaires et à protéger et transformer les systèmes agroalimentaires au moyen de l'approche globale «Une seule santé».

Suite que le Comité est invité à donner:

Le Comité est invité à:

- a) *prendre note des progrès accomplis dans l'application globale de l'approche «Une seule santé» dans tous les secteurs de production au titre du domaine prioritaire du Programme de la FAO consacré à cette approche;*
- b) *recommander à la FAO d'intensifier son appui aux membres en élaborant et en mettant en œuvre un Cadre d'action sur l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires au service de la santé et de la sécurité alimentaire mondiales;*
- c) *recommander à la FAO de renforcer et de transposer à plus grande échelle la mise en œuvre de l'approche «Une seule santé», tout en veillant à la coordination entre ses unités techniques, son réseau de bureaux décentralisés et ses partenaires concernés, afin de réduire les pertes de productivité et de promouvoir la santé mondiale;*
- d) *recommander à la FAO de renforcer les capacités des membres, notamment en ce qui concerne l'effet de levier des investissements, au moyen d'une approche «Une seule biosécurité» plus intégrée, qui permette de coordonner et de transcender les approches et les interventions spécifiques à chaque secteur en matière de prévention en amont et de bonne gestion des facteurs biologiques et non biologiques des risques associés aux systèmes agroalimentaires;*
- e) *recommander à la FAO de promouvoir les systèmes d'alerte rapide multirisques¹ et d'aider les membres à intégrer les menaces qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires dans leurs systèmes nationaux d'alerte rapide;*
- f) *prendre note du lancement du Plan d'action conjoint quadripartite «Une seule santé» et encourager la FAO, en coopération avec ses partenaires, à aider les membres à élaborer leurs politiques nationales relatives à l'approche «Une seule santé» en fonction de leur contexte et à plaider en faveur d'investissements dans le renforcement des capacités nationales en matière d'approche «Une seule santé».*

Pour toute question relative au contenu du présent, prière de s'adresser à:

M. Thanawat Tiensin

Directeur

Division de la production et de la santé animales (NSA)

Tél.: +39 0657054095

Adresse électronique: NSA-Director@fao.org

¹ Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. n.d. *Système d'alerte rapide*. Dans: ONU. New York (États-Unis d'Amérique). [Consulté le 8 juillet 2024] <https://www.undrr.org/terminology/early-warning-system>.

I. Introduction

1. Les menaces biologiques (notamment les organismes nuisibles et les maladies transfrontières, les zoonoses, les organismes résistants aux antimicrobiens, les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments et les espèces exotiques envahissantes) ont des conséquences massives sur la productivité des systèmes de production alimentaire, car leurs invasions ou leur résurgence donnent lieu à des urgences nationales ou régionales en matière de sécurité alimentaire. Les conséquences de ces menaces vont croissant et représentent une grande partie des pertes, estimées à 124 milliards d'USD par an, dues à des situations d'urgence qui touchent les systèmes agroalimentaires² et ont d'énormes conséquences sur la santé mondiale. Le portefeuille de mesures de la FAO visant à favoriser l'approche «Une seule santé» et la biosécurité³ dans les secteurs agroalimentaires est important, mais ces menaces ont été abordées principalement au moyen d'approches sectorielles adoptées individuellement par les différentes divisions et unités techniques de la FAO et doivent être mieux intégrés aux fins de l'élaboration de politiques, de la surveillance, de la planification des interventions et de l'utilisation des ressources, dans le cadre d'une approche englobant l'ensemble de la société et des systèmes.

2. Dans le contexte mondialisé actuel, il est nécessaire d'adopter une approche qui prenne en compte tous les risques et qui intègre les efforts nationaux visant à rendre la biosécurité plus efficace, afin de réduire les risques importants liés aux menaces biologiques, chimiques et physiques. En ce qui concerne les services techniques fournis par la FAO aux membres, on pourrait obtenir des gains d'efficacité en adoptant une approche multirisques plus intégrée et stratégique, qui permettrait aux membres de mieux comprendre la transmission, la propagation et la pathogenèse de ces menaces, le but étant de mieux prévenir ces menaces dévastatrices, de s'y préparer et d'y faire face, en fonction de leur échelle et de leur ampleur. Cette approche est considérée comme importante, en particulier pour améliorer la planification des investissements à long terme, compte tenu de la nature interdépendante des menaces qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires et en découlent et qui sont liées au changement climatique, à la pollution de l'environnement, à l'appauvrissement de la biodiversité, à la dégradation des terres et à d'autres facteurs,

3. La proposition présente un cadre stratégique intégré prenant en compte tous les risques, qui permet d'appliquer l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires au service de la santé et de la sécurité alimentaire mondiales, afin de réduire les risques de menaces biologiques ayant trait aux systèmes agroalimentaires et à la santé des écosystèmes. La priorité sera de renforcer les capacités nationales des membres, aussi bien en ce qui concerne les interventions menées au niveau des ménages et des exploitations que les mesures prises au niveau des politiques et aux frontières nationales, afin de mieux prévenir les risques sanitaires dans les systèmes agroalimentaires, de mieux s'y préparer et de mieux les maîtriser. Les services actuels de la FAO dans ces domaines s'inscrivent dans le domaine prioritaire du Programme consacré à l'approche «Une seule santé» au titre de l'amélioration de la production (DPP AP 3) visée dans le Cadre stratégique de la FAO 2022-2031.

II. Difficultés rencontrées dans les systèmes de production alimentaire

4. Les déplacements de plus en plus fréquents et rapides de personnes, d'animaux, de végétaux et de leurs produits dans un monde globalisé, conjugués à la dégradation de la biodiversité et à l'évolution des conditions agroécologiques, ainsi qu'à des pratiques de gestion inappropriées et à la détérioration des terrains de parcours, contribuent à l'escalade des menaces biologiques qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires et la santé des écosystèmes. De ce fait, ces menaces se propagent plus loin et plus rapidement que jamais auparavant et touchent particulièrement les pays dont les réglementations et les infrastructures sanitaires et phytosanitaires sont faibles. En outre, le changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes et la variabilité saisonnière

² FAO. 2023. *L'Impact des catastrophes sur l'agriculture et la sécurité alimentaire 2023 – Prévenir et réduire les pertes en investissant dans la résilience*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/30e34005-4b98-43f5-a78a-6661b42331d9/content/cc7900fr.html>.

³ COAG/2003/9; <https://www.fao.org/4/Y8453f/Y8453f.htm>.

favorisent l'apparition, la propagation et la gravité des menaces biologiques, qui ont toutes des répercussions importantes sur les systèmes agroalimentaires, l'environnement et la santé mondiale.

5. Les maladies animales transfrontières à fort impact, telles que la grippe aviaire, la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse, ont des incidences sur la disponibilité et la qualité d'aliments issus de l'élevage qui sont essentiels, puisque ceux-ci représentent 33 pour cent de l'apport en protéines et 17 pour cent de l'apport caloriques de l'alimentation⁴. Ces épidémies et de nombreuses autres maladies animales ont des répercussions directes sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages agricoles, la conservation de la faune sauvage et la biodiversité et ont des effets négatifs sur les chaînes de valeur de l'élevage nationales et internationales, notamment lorsque des restrictions commerciales sont mises en place.

6. Le risque élevé que des maladies émergentes et réurgentes se transmettent et créent des difficultés a été accru par les nombreuses interactions entre les animaux, les humains et les écosystèmes. Les zoonoses deviennent des menaces sanitaires de plus en plus présentes dans le monde entier, or les services vétérinaires nationaux ne disposent que de capacités limitées et, ces 20 dernières années, on a signalé qu'elles étaient une cause de morbidité et de décès chez les humains, provoquant des milliards d'USD de préjudices économiques dans de nombreuses économies multisectorielles locales et mondiales et avaient des répercussions importantes à long terme sur la santé humaine et la sécurité sanitaire mondiale.

7. La santé des végétaux, la santé des sols et la santé des écosystèmes sont des composantes fondamentales des systèmes agroalimentaires et sont donc essentielles dans l'optique de la production alimentaire, de la durabilité environnementale et de la stabilité des écosystèmes. Les organismes nuisibles et les maladies qui touchent les cultures, notamment la chenille légionnaire d'automne et le criquet pèlerin, ont des répercussions sur le commerce régional et international ainsi que sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des agriculteurs les plus pauvres dans le monde entier. Chaque année, les maladies des végétaux coûtent à l'économie mondiale près de 220 milliards d'USD, et les insectes envahissants autour de 70 milliards d'USD⁵. Plus de 3 500 espèces exotiques envahissantes ont été répertoriées, dont les principaux agents ayant des incidences sur les systèmes de production alimentaire et la biodiversité.

8. L'utilisation croissante de pesticides pour prévenir, combattre ou maîtriser les organismes nuisibles pose également problème. La FAO estime que, dans le monde, le secteur agricole a utilisé environ quatre millions de tonnes de pesticides chaque année pendant ces deux dernières décennies⁶. S'ils ne sont pas utilisés de manière responsable, ces produits chimiques peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé des animaux et des êtres humains, ainsi que sur les sols, l'eau, l'air, la biodiversité, les pollinisateurs et la durabilité de l'agriculture en général.

9. Dans le secteur aquacole, des maladies graves peuvent apparaître, se propager rapidement et entraîner des pertes majeures. Les pertes économiques liées à la baisse de la production, des recettes d'exportation et du nombre d'emplois due à la nécrose hépatopancréatique aiguë et à d'autres maladies de la crevette sont estimées à 12 milliards d'USD dans le Royaume de Thaïlande (2010-2017) et à plus de 26 millions d'USD dans la République socialiste du Viet Nam (2015)⁷. En 2017, les pertes économiques dues à plusieurs agents pathogènes dans le secteur de la production aquacole de tilapia en République populaire de Chine ont été estimées à 450 millions d'USD⁸.

⁴ FAO. 2018. *World Livestock: Transforming the livestock sector through the Sustainable Development Goals*. Rome. 220 p. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ca1201en>.

⁵ FAO. 2019. *New standards to curb the global spread of plant pests and diseases (Nouvelles normes visant à enrayer la propagation mondiale des organismes nuisibles et des maladies des végétaux)*. Dans: FAO. Rome. [Consulté le 8 juillet 2024] <https://www.fao.org/newsroom/detail/New-standards-to-curb-the-global-spread-of-plant-pests-and-diseases/en>.

⁶ FAO. 2023. *Pesticides use and trade, 1990-2021*. Résumé analytique FAOSTAT n° 70. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc6958en>.

⁷ Asian Fisheries Science 31S (2018): 29-58 *Asian Shrimp Production and the Economic Costs of Disease* <https://doi.org/10.33997/j.afs.2018.31.S1.003>.

⁸ FAO. 2020. Food Chain Crisis. Prevention saves lives <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/01a5ac08-2ef5-4163-ac7e-4a25b5151bb9/content>.

10. Dans le secteur forestier, près de 35 millions d'hectares de forêts sont endommagés par des insectes ravageurs chaque année, notamment par le chancre du châtaignier, le cynips du châtaignier, la punaise américaine du pin et le nématode du pin.
11. Il est essentiel pour la santé des systèmes agroalimentaires et crucial pour la santé humaine de garantir la sécurité sanitaire des aliments depuis la phase de production jusqu'à la consommation. Les dangers liés à la sécurité sanitaire des aliments, notamment les agents pathogènes zoonotiques et non zoonotiques et les contaminants chimiques, peuvent pénétrer dans la filière alimentaire à tout moment, dès la récolte et jusqu'au stade de la consommation.
12. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les pertes de productivité et les dépenses médicales dues à l'insalubrité des aliments s'élèvent à environ 110 milliards d'USD chaque année⁹.
13. L'accroissement de l'utilisation d'antimicrobiens, la résistance aux antimicrobiens et les contaminants émergents tels que les antibiotiques, les pesticides et les nitrates rejetés dans le sol lors de pratiques agricoles et d'élevage sont un problème de santé mondial critique qui touche les êtres humains, les animaux et l'environnement. Dans un scénario à fort impact, la résistance aux antimicrobiens entraînerait une réduction de 3,8 pour cent du produit intérieur brut (PIB) annuel mondial d'ici à 2050¹⁰.
14. Les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture sont généralement réglementés selon une approche cloisonnée, ce qui entrave les possibilités de collaboration multipartite et interministérielle. Un renforcement des structures de gouvernance et des cadres politiques et réglementaires serait déterminant pour faciliter la coordination et la collaboration, promouvoir le partage d'informations et garantir la participation des parties prenantes.
15. La complexité et l'interdépendance de toutes ces menaces exigent des solutions globales et intégrées, assorties d'une approche systémique qui comprenne des mesures de prévention et de préparation multisectorielles en amont tenant compte de la santé des êtres humains, des animaux, des végétaux et de l'environnement. Il est essentiel d'adopter une approche «Une seule santé» pour atténuer les risques liés aux menaces biologiques dans les systèmes agroalimentaires. En outre, les pays doivent adopter une approche multirisques et multisectorielle de la gestion des risques systémiques afin d'anticiper les menaces qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires, les prévenir, s'y préparer et y faire face.

III. Améliorer la disponibilité des données, l'accès aux données et leur utilisation pour étayer les mesures prises dans les pays

16. Dans le Cadre stratégique de la FAO 2022-2031, l'approche «Une seule santé» et la biosécurité dans les secteurs agricoles sont intégrées dans le domaine prioritaire du Programme consacré à l'*amélioration de la production*. De grands progrès ont été accomplis ces dernières années dans l'application de l'approche «Une seule santé» aux fins de la promotion des améliorations sanitaires et phytosanitaires et de la biosécurité dans l'ensemble du secteur des systèmes agroalimentaires, le but étant de bâtir des systèmes agroalimentaires durables qui préservent l'approvisionnement alimentaire et évitent les risques sanitaires, la propagation de maladies et les pertes de biodiversité. Les principales activités mises en œuvre dans tous les secteurs au titre du DPP consacré à l'approche «Une seule santé» sont résumées dans les sections suivantes:

⁹ Jaffee, Steven; Henson, Spencer; Unnevehr, Laurian; Grace, Delia; Cassou, Emilie. 2019. *The Safe Food Imperative: Accelerating Progress in Low- and Middle-Income Countries. Agriculture and Food Series*; Washington: <http://documents.worldbank.org/curated/en/484371545400065950/The-Safe-Food-Imperative-Accelerating-Progress-in-Low-and-Middle-Income-Countries>.

¹⁰ Banque mondiale. 2017. *Drug-Resistant Infections: A Threat to Our Economic Future*. Washington: Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/323311493396993758/pdf/final-report.pdf>.

Promouvoir la constitution d'un réseau «Une seule santé» regroupant l'ensemble des secteurs

17. Le Groupe de travail technique de la FAO chargé de l'approche «Une seule santé» a été créé en 2021 avec la contribution de toutes les divisions et unités techniques. Il sert de plateforme d'échange de connaissances sur les initiatives «Une seule santé» et renforce la collaboration entre les secteurs afin de faire progresser la transformation des systèmes agroalimentaires dans le cadre de l'approche «Une seule santé».

Mettre au point des systèmes coordonnés d'alerte rapide et de surveillance pour les menaces qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires et la sécurité sanitaire.

18. Sachant que nombre de menaces qui pèsent sur les systèmes agroalimentaires peuvent entraîner des pertes de productivité et des risques sanitaires, il est nécessaire de renforcer le suivi de ces menaces et de leurs facteurs spécifiques afin de faciliter et d'orienter la communication en temps utile des risques, en vue d'une action rapide coordonnée dans tous les secteurs aux niveaux mondial, régional et national. À la suite de la pandémie de covid-19, les organisations de l'Alliance quadripartite, qui sont responsables de plusieurs systèmes d'alerte rapide, ont réalisé l'*étude exploratoire sur l'approche «Une seule santé»*, ont évalué les lacunes en matière d'intégration de la veille sanitaire dans tous les secteurs aux fins d'une détection rapide efficace des risques sanitaires émergents et ont proposé un cadre opérationnel pour un système de renseignement «Une seule santé» dirigé par l'Alliance quadripartite¹¹. Le système a été conçu pour permettre une utilisation plus efficace des données dans tous les secteurs aux fins du suivi, de l'alerte rapide et de la prévision des risques sanitaires, y compris les risques liés à l'apparition de zoonoses, à la sécurité alimentaire, à l'environnement et à la santé publique. Plusieurs pays se sont dits intéressés par la mise en œuvre du système au niveau national.

19. En tant que principal organisme chargé de la réduction des risques de catastrophe dans les secteurs agricoles, la FAO améliore l'intégration des risques biologiques dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, notamment en élaborant la phase II du profil d'information sur les risques, qui porte sur les risques biologiques dans les systèmes agroalimentaires.

20. En outre, dans le cadre de sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), la FAO dispose de capacités d'intervention permettant de protéger les aliments, l'eau agricole, les aliments pour animaux et les sols en cas d'urgence nucléaire ou radiologique, y compris de mesures de suivi, de contremesures et de mesures correctives.

Intensifier l'effet de levier de l'apport technique et des investissements de la FAO pour renforcer les capacités des membres à gérer les risques liés à la biosécurité

21. Le renforcement de la biosécurité au moyen d'une approche globale «Une seule santé» est l'une des principales composantes thématiques du DPP consacré à l'approche «Une seule santé» qui vise à réduire les pertes en matière de productivité et de biodiversité, à assurer la disponibilité d'aliments sains et sûrs et à prévenir les risques sanitaires. L'*approche de gestion progressive pour la biosécurité chez les animaux terrestres*¹² et l'*approche de gestion progressive pour l'amélioration de la biosécurité aquacole*¹³ consistent à appliquer des approches progressives et collaboratives de la gestion de la biosécurité dans les chaînes de valeur afin de réduire les maladies et d'améliorer la productivité.

22. L'approche de gestion progressive de la biosécurité encourage les acteurs à prêter davantage attention à la biosécurité des producteurs primaires dans l'optique de leur résilience et de la maîtrise durable des maladies, le but étant d'améliorer la productivité, de soutenir les moyens de subsistance et

¹¹ FAO, PNUE, OMS et OMSA. 2023. Quadripartite One Health Intelligence Scoping Study - Final report Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc4480en>.

¹² COAG/LI/2024/6. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/mp161fr>.

¹³ FAO. 2023. *The Progressive Management Pathway for Aquaculture Biosecurity – Guidelines for application*. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture, n° 689. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/548f754b-8cfd-4094-90b5-fc8f3a08749a/content>.

de réduire le besoin d'antimicrobiens et de pesticides, et ainsi de contribuer fortement au Plan d'action de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens¹⁴. Cette approche nécessite une coopération et une action aux niveaux national, régional et mondial.

23. La FAO a élaboré un projet d'indice intégré de biosécurité (IIB) qui comprend des indicateurs sur la gestion de la biosécurité dans les domaines de la santé animale et végétale, de la santé des forêts et de l'aquaculture et de la sécurité sanitaire des aliments. L'IIB ne remplace pas les outils d'évaluation et de gestion de la biosécurité qui existent déjà dans chaque secteur, mais il apporte une valeur ajoutée car il permet d'évaluer les capacités et les lacunes intersectorielles. L'IIB est mis à l'essai dans quatre pays sélectionnés au Moyen-Orient, en Afrique de l'Est et en Asie.

24. La FAO élabore actuellement *des directives mondiales sur la biosécurité forestière* afin de protéger les écosystèmes forestiers contre les espèces envahissantes et les foyers d'organismes nuisibles indigènes, ce qui permettra de protéger les écosystèmes forestiers sains, de contribuer à la préservation de la biodiversité et de réduire les risques d'apparition et de propagation de maladies infectieuses. Les activités de la FAO relatives à la gestion des espèces exotiques envahissantes aux fins de la préservation de la productivité des systèmes agroalimentaires, de la biodiversité et de la santé des écosystèmes contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 15. La FAO a également contribué au rapport d'évaluation sur les espèces exotiques envahissantes établi dans le cadre de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)¹⁵.

25. La FAO élabore actuellement un *outil d'évaluation juridique de la biosécurité* pour aider les pays à réviser et à mettre à jour leurs législations nationales relatives à la biosécurité. Cet outil comprend des normes et des bonnes pratiques internationales de référence et permet aux parties prenantes de participer à l'élaboration, au respect et à l'application des lois.

Renforcement des capacités nationales de gestion des situations d'urgence liées aux maladies et aux organismes nuisibles touchant les végétaux

26. Les organismes nuisibles touchant les végétaux peuvent avoir des effets en cascade sur la santé humaine et animale. Afin d'apporter une réponse aux problèmes que sont les situations d'urgence transfrontières liées aux organismes nuisibles et aux maladies des végétaux, la FAO met en œuvre des programmes mondiaux et régionaux, axés en particulier sur la prévention, et encourage les collaborations internationales et le renforcement des capacités en vue d'améliorer la préparation, les interventions et la gestion intégrée des organismes nuisibles. Parmi ces programmes, le Service d'information de la FAO sur le criquet pèlerin a joué un rôle crucial dans la lutte contre les invasions de criquets en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. De même, l'Action mondiale contre la chenille légionnaire d'automne a été déterminante dans le cadre de la lutte contre ce ravageur en Afrique et en Asie.

27. Le secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), grâce à la mise en œuvre des évaluations de la capacité phytosanitaire (ECP), aux systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'apparition de foyers d'organismes nuisibles (POARS) et à la coordination mondiale concernant *Fusarium* TR4, a aidé les membres à développer et à renforcer leurs capacités nationales à prévenir l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux. La CIPV recueille également des informations sur les produits utilisés et la portée des risques associés à la résistance aux antimicrobiens dans le contexte phytosanitaire.

¹⁴ De plus amples informations figurent dans le document COAG/2024/INF/7 <https://www.fao.org/governing-bodies/technical-committees/committee-on-agriculture/coag-2024/fr>.

¹⁵ IPBES (2023). *Résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation thématique des espèces exotiques envahissantes et de la lutte contre leur prolifération de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques*. Secrétariat de l'IPBES, Bonn (Allemagne). <https://www.ipbes.net/ias> (en anglais).

Renforcement des capacités nationales en matière d'atténuation des risques liés à l'utilisation d'antimicrobiens et à la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture

28. La FAO dirige la lutte contre l'utilisation excessive d'antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'agriculture au moyen de son Plan d'action contre la résistance aux antimicrobiens et d'initiatives phares telles que son système international pour le suivi de la résistance aux antimicrobiens (InFARM) et l'initiative de réduction des besoins en antimicrobiens dans les systèmes agroalimentaires (RENOFARM)¹⁶.

Promouvoir une approche intégrée de la prévention et de la gestion des zoonoses et contribuer aux actions de la FAO en faveur de la sécurité sanitaire des aliments et de la prévention des pandémies

29. La FAO aide les membres à prévenir et à gérer les zoonoses dans les chaînes de valeur alimentaires en renforçant, aux niveaux régional et national, les capacités des systèmes de santé animale à prévenir les zoonoses endémiques et émergentes, à les détecter, à s'y préparer et à y faire face depuis la source animale. L'appui prêté consiste à améliorer les capacités dans des domaines techniques clés tels que la surveillance, les diagnostics en laboratoire, la biosûreté et la biosécurité en général et le perfectionnement du personnel, entre autres. Ces activités sont actuellement transposées à plus grande échelle avec l'appui du Fonds de lutte contre les pandémies.

30. La Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments (ESF) lutte contre les zoonoses d'origine alimentaire en renforçant les capacités des membres en matière d'évaluation et de gestion des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, y compris en ce qui concerne l'application des normes du Codex.

31. En outre, dans le cadre du Programme de gestion durable de la faune sauvage, la FAO aide les membres à prévenir et à atténuer le risque de propagation de zoonoses provenant d'espèces sauvages en menant diverses interventions qui consistent notamment à s'attaquer aux facteurs d'apparition et de propagation des zoonoses en amont, en améliorant la gestion de la faune sauvage, la conservation des habitats et les mesures de réduction des risques tout au long de la chaîne de valeur de la viande de gibier.

32. Le Service droit du développement de la FAO (LEGN) aide les membres à examiner et à réviser leurs législations nationales afin de faciliter les interventions coordonnées face aux menaces interdépendantes situées à l'interface homme-animaux-plantes-écosystèmes, en mettant l'accent sur le respect et l'application de la législation.

Développer l'échange et le transfert de connaissances grâce à des collaborations numériques novatrices avec les experts nationaux des états membres

33. Le Nexus de connaissances «Une seule santé» a été lancé en novembre 2023¹⁷ et intégré dans les centres d'apprentissage en ligne de la FAO. Ce réseau de connaissances offre une plateforme en ligne et permet de mettre en place différentes communautés de pratique dans lesquelles les personnes peuvent rassembler, échanger et produire des connaissances et des données probantes sur différents thèmes ayant trait à l'approche «Une seule santé». À ce jour, trois communautés de pratique, auxquelles participent plus de 1 000 membres, ont été ouvertes sur les thèmes suivants: i) la gestion de la résistance aux acaricides chez les tiques du bétail, ii) la biosécurité des animaux terrestres et iii) la rentabilité de l'investissement de l'Alliance quadripartite dans l'approche «Une seule santé».

Encourager la collaboration avec l'Alliance quadripartite sur l'approche «Une seule santé»

34. La FAO continue de collaborer avec l'Alliance quadripartite (FAO, PNUE, OMS et OMSA) pour renforcer la mise en œuvre de l'approche multisectorielle de la gestion des risques biologiques

¹⁶ On trouvera des informations supplémentaires dans le document COAG/2024/INF/7.

¹⁷ FAO. Nexus «Une seule santé»-connaissances. [Virtual-learning-center.fao.org/local/vlcs/view.php?id=12](https://virtual-learning-center.fao.org/local/vlcs/view.php?id=12) (en anglais).

dans le cadre du Plan d'action conjoint quadripartite «Une seule santé»¹⁸. La FAO a mis au point un outil de suivi «Une seule santé»¹⁹ pour aider les pays à analyser la situation et à mettre en œuvre l'approche «Une seule santé». À ce jour, l'outil a été lancé dans quatre pays d'Afrique.

35. La FAO et l'OMS mènent un programme conjoint sur la gestion des pesticides dont l'objectif est d'élaborer des spécifications sur les pesticides et des normes sur les résidus dans les aliments afin de réduire au minimum les risques et les conséquences néfastes pour la santé des végétaux, des êtres humains et de l'environnement. De même, la FAO et le PNUE assurent conjointement le secrétariat de la Convention de Rotterdam, ce qui facilite la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international. Le secrétariat encourage le partage des responsabilités et les efforts de coopération entre les parties afin de protéger la santé humaine et environnementale, en coopérant activement avec les organisations internationales compétentes qui contribuent elles aussi à la mise en œuvre globale de la stratégie «Une seule santé».

IV. Perspectives et mesures de suivi

36. Il est primordial de disposer d'un cadre efficace pour gérer les menaces biologiques dans les systèmes agroalimentaires et la FAO a constaté qu'il s'agissait d'un domaine de collaboration interdisciplinaire essentiel. Elle est bien placée pour assurer la gouvernance, la supervision, la communication et la coordination de la prévention et de la gestion des risques dans les systèmes agroalimentaires au moyen de l'approche «Une seule santé».

37. La FAO élaborera un cadre d'action sur l'approche «Une seule santé» dans les systèmes agroalimentaires pour la santé et la sécurité alimentaire mondiales, lequel vise à accélérer les actions que mène l'Organisation pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies touchant les animaux et les végétaux, les zoonoses, la résistance aux antimicrobiens et les autres menaces dans les systèmes agroalimentaires. Au titre de ce cadre, des activités seront mises au point ou renforcées dans les trois domaines principaux suivants:

A. Intensifier l'effet de levier de l'apport technique et des investissements de la FAO destinés aux membres au moyen d'une offre de services intégrés «Une seule biosécurité» qui permette de coordonner et de transcender les approches et les interventions spécifiques à un secteur.

38. Il s'agit notamment pour la FAO de généraliser ses activités sur la prévention et la bonne gestion des facteurs biologiques et non biologiques des risques liés aux systèmes agroalimentaires. Ces travaux s'appuieront sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) et du Cadre de gestion des crises dans la filière alimentaire²⁰ de la FAO, mise en œuvre qu'ils permettront d'améliorer, au moyen d'une approche «Une seule santé» plus large. Le champ d'application sera élargi afin de mener les activités suivantes:

- a) Créer un système d'alerte rapide multirisques qui permette de communiquer les risques aux membres de manière intégrée, en élaborant un tableau de bord AgriRisk sur les risques multiples pouvant avoir des incidences sur la productivité qui comprenne des prévisions régionales des risques et contribue aux systèmes nationaux d'alerte rapide des membres. Le tableau de bord, qui sera d'abord élaboré au niveau mondial, sera examiné par des pays et des réseaux régionaux, ainsi que des commissions économiques, qui apporteront également leurs contributions, le but étant, en fin de compte, de catalyser les efforts multidisciplinaires menés par les «équipes spéciales chargées de la gestion des risques agroalimentaires» pour faciliter la gestion des risques, y compris l'aide à la prise de décisions, l'analyse des scénarios et le traitement des risques. L'unification des informations sur les menaces liées aux systèmes

¹⁸ FAO, OMS, OMSA et PNUE. 2022. *Plan d'action conjoint «Une seule santé» (2022-2026). Travailler ensemble pour des êtres humains, des animaux, des végétaux et un environnement en bonne santé*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc2289fr>.

¹⁹ FAO. Outil d'évaluation «Une seule santé». <https://www.fao.org/one-health/resources/one-health-assessment-tool/en>.

²⁰ Cadre de gestion des crises dans la filière alimentaire de la FAO. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/766c834c-b055-4fc0-96ac-a515f07ea00d/content>.

agroalimentaires renforcera également la contribution de la FAO aux stratégies de réduction des risques de catastrophe aux niveaux du système des Nations Unies et des pays.

- b) Un pôle de connaissances et de renseignement «Une seule santé» sera créé afin de rassembler les informations intégrées et les pratiques optimales en matière de gestion des organismes nuisibles, des maladies et d'autres menaces dans les systèmes agroalimentaires. Le tableau de bord AgriRisk et le Nexus de connaissances «Une seule santé» seront des composantes essentielles de ce pôle, car ils permettront d'intensifier le partage et le transfert de connaissances grâce à des collaborations numériques novatrices avec des experts nationaux de la biosécurité et de la gestion des risques dans les États membres afin de renforcer les capacités et de promouvoir les investissements. Cette approche permettra d'accorder une plus grande attention à la biosécurité des producteurs primaires dans l'optique de leur résilience et de la maîtrise durable des organismes nuisibles et des maladies, le but étant d'améliorer la productivité, de soutenir les moyens de subsistance et de réduire le besoin d'antimicrobiens et de pesticides.
- c) La FAO poursuivra ses travaux sur l'élaboration et l'utilisation de l'IIB. Cet outil permettra de tester les capacités intersectorielles en matière de gestion des risques dans les systèmes agroalimentaires et apportera une valeur ajoutée en renforçant la collaboration dans les domaines de la prévention, de la préparation et de l'intervention dans tous les secteurs. Il sera également associé à des mesures visant à réduire les risques que présentent les espèces exotiques envahissantes pour la productivité des systèmes agroalimentaires, la biodiversité et la santé des écosystèmes.
- d) Des efforts supplémentaires seront consentis pour intégrer la prise en compte des menaces associées aux secteurs agricoles lors de la préparation aux situations d'urgence et de la planification de la réduction des risques de catastrophe au niveau national, car il est important de les prendre en compte pour réduire les risques de catastrophe et sécuriser la productivité des producteurs primaires. Ces efforts aideront les membres à améliorer la coordination technique et opérationnelle et à renforcer les capacités nécessaires pour mettre en œuvre des mesures anticipées et mener des interventions d'urgence visant à renforcer la résilience à tous les niveaux.

B. Favoriser la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens.

39. La FAO mettra en œuvre l'initiative décennale RENOFARM qui a été lancée récemment et vise à réduire la nécessité de recourir aux antimicrobiens dans les exploitations agricoles pour une transformation durable des systèmes agroalimentaires. Cette initiative permettra de mettre en œuvre le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens et d'aider les membres à lutter contre ce phénomène de manière durable au moyen d'une approche «Une seule santé».

C. Accélérer l'application des mesures visant à mettre en œuvre l'approche «Une seule santé» dans le cadre de la santé mondiale.

40. La FAO continuera de collaborer avec les partenaires de l'Alliance quadripartite et d'autres partenaires clés aux niveaux régional et national afin de renforcer ses mesures visant à mettre en œuvre l'approche multisectorielle de la gestion des risques biologiques, en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de santé aux fins de la gestion des zoonoses, de la résistance aux antimicrobiens, des menaces liées à la sécurité sanitaire des aliments et de la santé environnementale dans le cadre du Plan d'action conjoint quadripartite «Une seule santé», et continuera de fournir des orientations techniques sur les outils et les méthodes appropriés.